

Bulletin Municipal 2004



*Les sanglots longs des violons de l'automne
blessent mon coeur d'une langueur monotone
(Verlaine)*

Sotteville

LE MOT DU MAIRE

Lorsqu'une nouvelle année commence nous fêtons « le jour de l'an », il est passé depuis deux mois, cependant je vous invite à lire dans ce bulletin le poème en patois de COTIS-CAPEL intitulé « JOUO DE L'AUN » (jour de l'an).

Au fil des années ce jour a gardé toute sa valeur, jour plein d'espoir, jour où l'on formule des souhaits, bonne santé, bonheur, réussite. Une nouvelle année débute et on lance de nouveaux projets ou on poursuit ceux en cours. Certains avancent lentement car ils dépendent souvent « des autres ». Je pense à la réfection de la toiture de l'église qui est liée aux subventions que l'on veut bien nous accorder, à la carte communale un peu enlisée dans les services administratifs, mais on va en voir le bout cette année ! Cela n'empêche pas un développement rapide de l'habitat sur les terrains déjà classés constructibles dans l'ancienne carte.

A propos d'urbanisme, les élus réfléchissent en ce moment à la Communauté de Communes et dans les communes à la préparation de l'accueil et l'hébergement des agents et salariés du grand chantier d'implantation de l'EPR. Nous souhaitons aussi que cela apportera du travail pour les habitants de la région.

Dans ce bulletin nous nous efforçons de vous apporter le plus d'informations possibles sur les activités communales, finances, travaux, projets, renseignements pratiques. Les associations participent aussi avec leur « page info », j'en profite pour remercier les bénévoles pour leur dévouement.

Merci aux conseillers municipaux, aux employés communaux, à Yvette Lecarpentier qui ouvre et ferme l'église tous les jours. Je n'oublie pas Nathalie Leroy qui a travaillé pendant cinq ans à la garderie et s'est occupée de la location de la salle communale, je lui souhaite de réussir dans ses nouveaux projets. Je vous livre une information de dernière minute : le conseil municipal a pris une délibération pour que les habitants de la commune puissent louer la salle communale à un tarif préférentiel de - 20% des tarifs en vigueur.

L'équipe municipale restant à votre écoute, vous souhaite une bonne lecture et vous adresse tous ses meilleurs vœux pour 2005.

LE MAIRE

ETAT-CIVIL ANNEE 2004

NAISSANCES HORS COMMUNE

CHILARD Brice, le 08 décembre 2004 à Cherbourg-Octeville
HEROUT Maxime, le 26 avril 2004 à Cherbourg-Octeville
JAMET Eloïse, le 10 juin 2004 à Cherbourg-Octeville
LECOFFRE Gabriela, le 06 janvier 2004 à Cherbourg-Octeville
LE MOËL Salomé, le 13 février 2004 à Cherbourg-Octeville
SAAS Yohann, le 26 janvier 2004 à Cherbourg-Octeville

MARIAGE

IMBERT de TRÉMIOLLES Hervé et de FRESLON de la
FRESLONNIÈRE Alix, le 03 septembre 2004 à Sotteville

DECES

CAUVIN Paul, le 02 juillet 2004 à Sotteville

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Heures d'ouverture de la Sous-Préfecture de CHERBOURG
du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 15 et de 13 H 30 à 16 H 45



PLUS RAPIDE?
0 820 32 42 52
IMPÔTS SERVICE
012 euro la minute



**Allô,
service public**
La première réponse
à vos questions
administratives

3939
■ 012 € min TTC à partir d'un poste fixe ■

Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h
et le samedi de 9 h à 14 h


REPUBLICAIN FRANÇAIS
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES AFFAIRES FINANCIÈRES
ET DE LA CONSOMMATION
www.impots.gouv.fr

COMPTE ADMINISTRATIF 2004

Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

DEPENSES	126 390,04
Charges à caractère général	18 539,32
Charges de personnel *	62 295,80
Atténuation de produits	28 252,00
Autres charges de gestion courante	14 493,18
Charges exceptionnelles	2 809,74
RECETTES	148 778,56
Atténuation de charges : remboursements charges de personnel	11 420,14
Produits des services	16 942,66
Impôts et taxes	47 276,00
Dotations et participations	44 128,51
Autres produits gestion courant	10 695,93
Produits exceptionnels	2 954,74
Excédent antérieur reporté	15 360,58

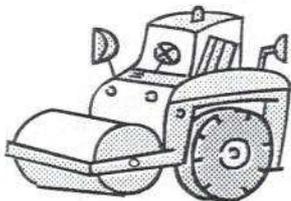
Excédent de fonctionnement : 22 388,52 €

* Cette somme inclut les charges de personnel de la garderie dont le budget est intégré à celui de la Commune. Les 3 communes du R.P.I. participent par tiers au fonctionnement.

Vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES	18 434,17
Déficit d'investissement 2003	9 789,81
Réalisation postérieure au 1 ^{er} janvier 1997 : sortie de l'actif	2 740,74
Immobilisations incorporelles : carte communale	186,15
Travaux église	990,29
Travaux toiture entrée mairie	1 396,76
Travaux toiture bâtiments	2 476,48
Travaux salle des mariages : fenêtre	853,94
RECETTES	18 581,61
Excédents de fonctionnement	14 139,87
FCTVA	1 311,00
Dépôts et cautionnements reçus	390,00
Autres : sortie de l'actif	2 740,74

Excédent d'investissement : 147,44 €



TRAVAUX 2004

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Hameau Maticat

- Fin du busage des deux cotés de la route.

Hameau du Sic

- Pose de caniveaux pour la récupération des eaux de ruissellement, et captage de la source pour alimenter à nouveau le lavoir.
- Revêtement de la traversée du village de couleurs différentes pour mettre en valeur le lavoir et la fontaine.

Hameau Pasquier

- Pose de buses en traversée de route et le long de l'offertoire pour récupérer les eaux de ruissellement venant du bourg.

Hameau Salley

- Mise en place d'un point d'éclairage à l'arrêt de bus scolaire.

Ecole Maternelle et Logements scolaires

- Pose de cache-moineaux en PVC sous la toiture de ce bâtiment (facture payée moitié par la CCP, moitié par la commune).

Bourg

- Présentation du projet de réaménagement du bourg, évalué à 353000 euros, dans le cadre du Contrat de Pôle Intercommunal avec possibilité d'obtenir une participation
- de la Région de 40%. Le budget de la commune ne pouvant pas financer les 60% restants, nous ne pouvons donner suite actuellement.
- Curage des fossés



COMMUNE 2004

Mairie

- Réfection de la toiture de l'entrée de la mairie, de la cuisine et du local de stockage.
- Achat de quatre drapeaux dans le cadre du soixantième anniversaire du débarquement (Français, Américain, Européen, Normand).

Salle des Mariages

- Remplacement d'une fenêtre en matériau PVC.

Logements des Ecoles

- Reprise des étanchéités autour des cheminées (pour des problèmes d'infiltration d'eau)
- Remplacement de la porte d'entrée en matériau aluminium

Eglise

- Réparation de l'appareil de mise en volée de la cloche.

Hameau de la Lande

- pose de 2 grilles complémentaires au niveau de l'avaloir à l'entrée de la buse de récupération des eaux de ruissellement, afin de permettre aux attelages (tracteur + remorque) de tourner en toute sécurité.
- la longue chasse des Vallées a été remise en état par l'agent d'entretien, J. Quiédeville, jusqu'à la limite de Saint-Christophe du Foc.
- pose d'une grosse buse pour canaliser le ruisseau qui traverse la chasse Douesnard au hameau Salley.
- busage de traversée de la chasse des Douetins, en bas de la station de pompage de la Motterie.

Toiture de l'Eglise

Comme nous vous l'avons annoncé lors de la cérémonie des vœux., suite à la loi de décentralisation d'août 2004, le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine n'a plus compétence pour aider à la remise en état des bâtiments non classés mais dignes d'intérêt. Nous n'allons donc pas recevoir la subvention prévue (14350 euros) soit 20% du montant hors taxes des devis. Nous avons à nouveau sollicité la Fondation Langlois qui a immédiatement accepté de majorer la somme promise en 2003 (5300 € + 2500€). L'association La Sauvegarde de l'Art Français qui nous a promis 7500 € en 2003, va nous accorder très certainement une nouvelle subvention. Le Conseil Général finançant 30% (21500 €) en réactualisant les devis datant de fin 2002, nous devons emprunter environ 40000 € sans compter la TVA qui fera l'objet d'un prêt relais.

PREVISION TRAVAUX 2005

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Voirie

- Revêtement parking de retournement des cars scolaires
- VC n°2 busage à continuer à la sortie du virage du hameau du SIC jusqu'à l'entrée de « La Fage » et revêtir toute cette partie.
- VC n°2 remblayer et revêtir le grand virage après La Fage, en direction de la RD56.
- CR n°7 revêtement après fin des travaux d'extension des réseaux EDF et eau
- CR n°8 revêtement.
- VC n°2 revêtement hameau Pasquier.

Renouvellement de demande : l'aménagement du bourg.

Ecole

- Renouvellement des demandes suivantes inscrites dans des programmes CCP :
- un préau pour les deux classes de maternelles.
 - un préfabriqué supplémentaire nécessaire au groupe scolaire.

Eclairage public

- un point lumineux pour le village du Sic.
- un point lumineux est demandé au bout de la place de l'église, à réaliser en réseau souterrain avec les travaux d'extension EDF demandés pour alimenter les terrains constructibles.

COMMUNE :

- Réfection de la toiture de l'église : lancement des appels d'offres, choisir les entreprises, faire les démarches pour l'emprunt.
- Travaux envisagés si le budget le permet :
 - changement des fenêtres arrière des logements (à faire en PVC).
 - changement des portes de garages des 2 logements (à faire en PVC).
- Refaire la tapisserie de l'entrée de la mairie.



Environnement

LE MAIRE RAPPELLE QUE L'ENVIRONNEMENT EST L'AFFAIRE DE TOUS.

Toute personne qui produit ou détient des déchets est tenue de les éliminer. Des habitudes simples prises par chacun dans le strict respect environnemental permettront très vite d'améliorer notre quotidien ainsi que notre cadre de vie.

Ainsi, un apport volontaire de nos déchets triés est possible à la déchetterie des Pieux. Nous rappelons que le brûlage est interdit principalement des objets à base de plastique.

Trois containers sont mis à votre disposition sur la place derrière l'école.

Le jaune : bouteilles plastiques, boîtes métalliques et emballages briques.

Le vert : bouteilles, pots, bocaux en verre.

Le bleu : journaux, magazines, prospectus, cartonnettes.

Il est important de savoir que tout ce que vous apportez dans les containers n'est pas mis dans vos sacs poubelles et diminue d'autant le tonnage des déchets transportés au Centre d'enfouissement technique. Le coût du transport et l'enfouissement des ordures ménagères pèsent lourd dans le budget et se répercute sur le particulier.

S'il vous plaît ne déposez pas auprès des containers : des gros cartons d'emballage, des poubelles plastiques, des seaux, des carreaux, des sacs d'ordures ménagères etc... les employés de la CCP ne les mettront pas dans les camions-bennes. Les agents communaux sont obligés de ramasser les déchets et de procéder au nettoyage des lieux. Respectez l'environnement.

Le ramassage des ordures ménagères a lieu :

MARDI matin ou le **MERCREDI martin** pour le hameau Maticat.

Trop de poubelles et sacs plastiques sont sortis la veille et même l'avant-veille ce qui provoque parfois des désagréments visuels et olfactifs, aggravés par la divagation des chiens que les propriétaires seraient bien aimables de ramasser.

GARDERIE PERISCOLAIRE



7 heures 15 à 8 heures 50
Et 16 heures 30 à 18 heures 45.

 : 02 33 04 44 94 Heures d'Ouverture.

La garderie périscolaire accueille en moyenne 19 enfants matin et soir.

Madame Bernadette LECARPENTIER (diplômée du BAFA) en assure la responsabilité accompagnée de Mademoiselle LEROY Nathalie qui a terminé son contrat fin décembre 2004, remplacée en janvier 2005 par Monsieur BOUCHARD Jean-François (diplômé du BAFA et en cours de formation pour l'obtention du BAFD).

Monsieur BOUCHARD fait partie de l'Association Canton Jeunes de FLAMANVILLE à laquelle est rattachée la garderie pour tout ce qui touche l'animation, depuis la rentrée scolaire 2004/2005.

Cette garderie est à la charge des trois communes et elle reçoit une aide de la Caisse d'Allocations Familiales.

TARIFS DE LA GARDERIE : 1 € 05 la demi-heure

*Toute demi-heure commencée est due,
Dernier quart d'heure du soir 0,50 €*





**L'ÉCOLE PUBLIQUE
de
SOTTEVILLE**



LE PASSE

Septembre 1991, l'école de Benoitville rejoint le R.P.I. Sotteville/Saint-Christophe du Foc (créé en septembre 1986). Rapidement, parents, élus et enseignants décident d'un commun accord de regrouper les trois écoles sur un seul site, celui de l'école de Sotteville. Avec l'aide financière de la Communauté de Communes des Pieux, une cantine scolaire est construite, des classes préfabriquées installées et un plateau scolaire aménagé.

Janvier 1993, tous les enfants du R.P.I., de la maternelle au CM2, se retrouvent à l'école de Sotteville pour y accomplir l'ensemble de leur scolarité primaire... douze ans déjà.

Une garderie viendra compléter le site scolaire.

LE PRESENT

En janvier 2005, 137 élèves sont inscrits dans les 6 classes de l'école primaire :

M. Lebonnois	Mlle Ravier-Mizelle	Mme Burvingt	Mlle Leprévost	Mme Danican	M. Lecouillard & Mme Lebas
PS+MS	MS+GS	GS+CP	CP-CE1	CE2-CM1	CM1-CM2
23	24	22	22	23	23

L'équipe pédagogique est complétée par un psychologue scolaire, Mme Fauque, et un enseignant spécialisé R.A.S.E.D*, Mme Gire. Ils sont rattachés à l'école primaire des Pieux et interviennent soit ponctuellement, soit régulièrement dans notre école. Depuis janvier 2004, un assistant d'éducation, Mme Guyard, travaille 17h par semaine avec les élèves dans des domaines précis tels l'accès aux nouvelles technologies et l'animation de la B.C.D. Elle intervient à la demande et sous la direction des enseignants. Un enseignant titulaire remplaçant, Mme Dréan, est également rattaché à l'école de Sotteville et intervient dans les écoles départementales.

La Communauté de Communes des Pieux emploie trois A.T.S.E.M., Mmes Lastelle, Godefroy et Lefebvre, qui assistent les enseignants des classes maternelles et assurent l'entretien de leurs locaux. Mme Lastelle travaille à temps plein, Mmes Godefroy et Lefebvre sont à temps partiel.

Mmes Bataille et Olivier, agents d'entretien de la C.C.P., effectuent quotidiennement le nettoyage des locaux du bâtiment élémentaire.

Aux élections nationales d'octobre, six parents ont été élus par les parents d'élèves pour les représenter aux Conseils d'école trimestriels. D'autre part, une Association de Parents d'élèves organisent des manifestations afin de recueillir des fonds destinés aux sorties pédagogiques facultatives et aux activités ludiques et récréatives (BCD, cours de récréation).

Le fonctionnement matériel est géré par la Communauté de Communes des Pieux ainsi que l'entretien des bâtiments. Certains « petits travaux » sont délégués par la C.C.P. à la mairie de Sotteville et sont réalisés par les employés communaux.

Cette année, les élèves devraient participer à divers projets éducatifs :

- Activités sportives régulières : piscine, voile, équitation et tennis ;
- Activités citoyennes : prévention routière, pompiers ...
- Activités culturelles : cinéma, théâtre, festival du livre de Cherbourg, ...
- Découverte du patrimoine industriel/touristique/économique : la Cité de la Mer, la Ferme des 5 Saisons, Presse de la Manche, CNPE, Ludiver ...
- Echange scolaire et visite des correspondants...

En fin d'année scolaire, un concert de Chant-Choral devrait être présenté aux Parents d'élèves en partenariat avec l'Association des Parents d'Elèves.

* Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficulté



BIBLIOTHÈQUE DE SOTTEVILLE

C'est une bibliothèque rurale communale, tout près de chez vous.

Une équipe dynamique de bénévoles !

Marie-Thérèse, Béatrice, Marylise, Monique, Hélène, Laure, Jean vous accueillent.

Nous avons un grand choix de livres renouvelés régulièrement par le bibliobus de la B.D.P. de S^t Lô et d'autres achetés par nos soins.

Un mercredi par mois, Sabine conte des histoires passionnantes qui enchantent nos petits lecteurs.

Venez nombreux vous inscrire pour que la bibliothèque continue d'exister.

Heures d'ouvertures : Mercredi de 14h30 à 16 h00

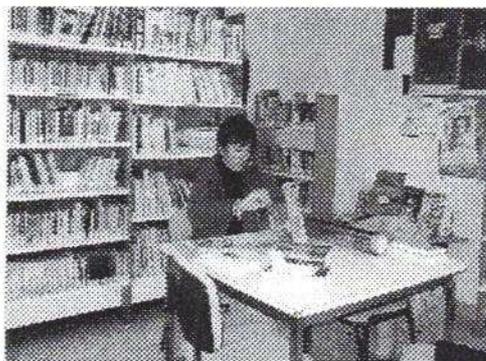
Samedi de 10h30 à 12 h00

Tarifs annuels : Enfants de moins de 16 ans : 1,50€

Adultes : 5,50€

Tel : 02 33 53 41 21

Vous pouvez consulter les livres sur place sans être inscrits.



CANTINE SCOLAIRE : A.I.G.R.S.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE GESTION DU RESTAURANT SCOLAIRE DU R.P.I.

._*._*._*._

Son but est d'assurer les repas aux enfants scolarisés du R.P.I. Les repas sont élaborés à Avranches depuis août 2004 par « Restéca ». La livraison des repas se fait par liaison froide pour ne pas interrompre la chaîne du froid. La remise en température se fait dans un four spécial, à la cantine.

Toute cette nouvelle organisation est suivie par la Communauté de Commune des Pieux et principalement par Melle Anne-Ghyslaine Périllon en continuité avec le personnel de la cantine.

Personnel :

Mme Nicole LEFAIX Responsable	Tréauville
Mme Christiane GAUTIER	Sotheville
Mme Evelyne BATAILLE	Sotheville
Mme Françoise OLIVIER	Benoistville
Mme Florence MOULIN	St Christophe du Foc

 Fonctionnement: le prix du repas est fixé à 2,66 Euros
2,99 € pour l'occasionnel.

Au cours de l'année 2003-2004, nous avons distribué 12515 repas soit en moyenne 80 repas par jour.

Le Conseil d'Administration est composé de douze membres.

- Six membres : conseillers municipaux (deux par commune),
- Six membres élus pour un an parmi les parents d'élèves présents à l'Assemblée Générale.

La Présidente	Mme Fabienne LEBREDONCHEL	(parent d'élève).
1 ^{er} vice-Président	M. DA SILVA	St Christophe du foc (conseiller municipal)
2 ^{ème} vice-Président	M. BONNET	Sotheville (conseiller municipal).
Secrétaire	Mme MEIGNEN	Benoistville (parent d'élève)
Trésorière	Mme ALLAIS	St Christophe du foc (parent d'élève)
<u>Membres</u> :	M. FAUTRAT	Benoistville (conseiller municipal)
	Mme HOCHET	Benoistville (conseiller municipal)
	M. LENORMAND	St Christophe du Foc (conseiller municipal)
	M ^{elle} de LARTURIERE	Sotheville (conseillère municipale)
	Mme RIVIERE	Benoistville (parent d'élève)
	Mme CORPEL	Sotheville (parent d'élève)
	M. LEBAS	Sotheville (parent d'élève)

Comme chaque année, l'A.I.G.R.S. participe au Noël des enfants du R.P.I. en offrant un goûter et des chocolats.

Mme MEIGNEN/LEFLAMBE
Si problème 02.33.04.08.21

N.B. : l'A.I.G.R.S. possède une boîte aux lettres  qui se situe à la cantine, elle est à votre disposition pour toutes suggestions.

LES FESTIVITES

LES VOEUX DU MAIRE

Tradition oblige.

Ce début d'année fut l'occasion pour Madame le Maire, entourée de son Conseil, de présenter ses vœux aux habitants de la Commune.

LA FETE DES MERES

Un moment propice pour faire de nouvelles connaissances et partager le verre de l'amitié, avec un nombre de participants toujours croissant.

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Lourde était la tâche dévolue au Jury du ROZEL d'attribuer les prix aux participants de cette agréable manifestation, dont il convient toutefois de souligner qu'il serait souhaitable de la pérenniser, en convaincant de nouvelles mains vertes d'y participer.

LAURE DE LARTURIERE ET MAURICE LEMIERE ONT ETE HONORES

En cette fin d'année, une agréable manifestation a eu lieu, mettant à l'honneur deux personnes qui depuis de nombreuses années se dévouent pour leur Commune et ses habitants, en présence de la famille des deux récipiendaires, du Conseil et du Conseiller Général F. ROUSSEAU.

La médaille d'honneur régionale, départementale et communale a ainsi été remise à nos deux collègues, après que Mme le Maire ait rappelé au cours de son allocution, leur investissement et leur goût pour la vie communale



LE REPAS DES ANCIENS

Nous évoquons l'an passé une partition parfaitement jouée, avec comme Chef d'orchestre le Maestro ANTOINE CAUVIN, de Virandeville.

Tous les acteurs, scénaristes et décorateur ont été ré-engagés, et cette journée a connu sa convivialité habituelle, avec comme toujours un repas superbe, finement préparé, et élégamment servi par les Conseillers Municipaux.





AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

ACPG-CATM-TOE

SIEGE SOCIAL:MAIRIE DE SOTTEVILLE

COMPOSITION DU BUREAU:

Président	M. LEJUEZ Maurice
Secrétaire Trésorier	M. DESPREZ René
Membres élus	M LECARPENTIER Roger M. LECONTE Jean M. PASQUETTE Emile
Membre Bienfaiteur	Mme. LETERRIER Hélène

Compte rendu de l'assemblée générale:

L'amicale des anciens combattants, toujours présente aux diverses manifestations organisées, compte neuf adhérents.

Nous regrettons la disparition de notre Camarade Paul CAUVIN, survenue le 02 juillet 2004.

Nos activités l'an passé ont été les suivantes:

En janvier: Galette des Rois avec la participation des associations: La joie de vivre et le Comite des fêtes.

Le 08 mai: Commémoration organisée pour le canton par St Germain le Gaillard.

Le 11 novembre: Dépôt de gerbe au monument aux Morts de la Commune, messe à l'église de St Germain le Gaillard, puis repas à St Christophe du Foc avec Benoistville et Sotteville.

ASSOCIATION DE LOISIRS

BILAN DES FESTIVITES 2004

- 18 janvier** : Galette des rois avec la participation de l'amicale des Anciens Combattants et le club La joie de vivre.
21 février : Carnaval des enfants de la commune avec M Sotti-vilain.
6 mars : Soirée couscous dans la salle communale de BENOITSVILLE.
20 juin : Vide grenier et concours de pétanque.
18 décembre : Arbre de Noël des enfants de la commune.

Tous les ans l'association met en place des sapins de Noël dans le bourg et les villages, ainsi qu'une crèche au hameau Salley.

ASSEMBLEE GENERALE :

Le 19 novembre 2004 s'est tenue dans la salle communale, l'assemblée générale de l'association. Celle-ci fut marquée en début de séance par la démission de madame Viviane LEGOUPIL et de monsieur Maurice LEJUEZ pour des raisons personnelles.

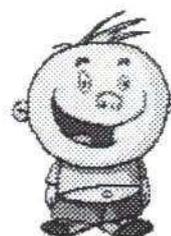
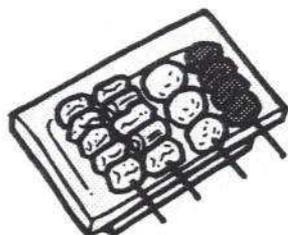
Voici la nouvelle composition du bureau :

Président	M. BRISSET Didier
Vice-président	M. CHAPET Dominique
Trésorière	MME LEGOUESMIER Micheline
Secrétaire	M. MONTECER Alain

Membres de l'association : LETERRIER Hélène et Hubert, LECONTE Geneviève, HIRON Bruno, DESPREZ René, LECOUTOUR Joseph, LETABLIER Auguste.

CALENDRIER DES FESTIVITES 2005 :

16 janvier	Galette des rois
26 février	Carnaval des enfants
16 avril	Soirée repas
22 mai	Vide grenier et concours de pétanque
12 juin	Méchoui



SOCIETE DE CHASSE F. M. C. 77

Sotteville – Saint-Christophe-du Foc

La société a pour but de gérer le repeuplement, l'élevage du gibier et la destruction des nuisibles. Elle participe à la protection de la faune.

Notre société de chasse, dont le siège est fixé à Sotteville est affiliée à la fédération des chasseurs de la Manche.

Elle est administrée par un bureau de 11 membres, comme suit :

Président	Michel Lahaye
Vice-Président	Michel Lecarpentier
Secrétaire	Didier Cauvin
Trésorier	Mickaël Lahaye

Membres pour St-Christophe-du-Foc

Bernard Buhot
Pascal Moulin
Serge Brière

Membres pour Sotteville

Christophe Lecarpentier
André Leflambe
Christophe Madeleine
Emmanuel Adam

La société comprend 37 chasseurs dont 20 Sottevillais.

En 2004, 210 faisans et 100 perdrix ont été lâchés.

Nous avons organisé un ball-trap les 31 juillet et 1^{er} août qui a remporté un vif succès.

La société F.M.C. 77 Vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2005.

Elle remercie les municipalités de leurs subventions ainsi que certains propriétaires pour la mise à disposition de leurs terrains et pour la confiance qu'ils témoignent à notre association.

Michel Lahaye



LA JOIE DE VIVRE **Club des Retraités**



L'Association comprend 23 adhérents, qui se réunissent le premier jeudi de chaque mois à la salle communale.

Ces réunions permettent aux anciens de se transmettre des nouvelles des uns et des autres, lien de solidarité bénéfique pour les personnes âgées, souvent seules dans les villages isolés.

Des jeux de société sont mis à leur disposition pour se divertir et passer un après-midi agréable. Petits gâteaux et tasses de café traditionnels clôturent ces rencontres.

Nous avons tous une pensée pour notre regretté ami M Paul CAUVIN.

COMPOSITION DU BUREAU suite à l'assemblée générale du 2 Décembre 2004

<i>Président</i>	<i>DESPREZ René</i>
<i>Vice-Président</i>	<i>LECOUTOUR Joseph</i>
<i>Secrétaire Trésorier</i>	<i>PASQUETTE Emile</i>
<i>Trésorier Adjoint</i>	<i>CHARRIE Bernard</i>

Membres du bureau :LETERRIER Hélène, PASQUETTE Louisette, POUTREL Thérèse, LEJUEZ M. et Cécile, LECONTE Geneviève, LETABLIER Auguste, CARON Marylise, LETERRIER M.Madeleine.

ACTIVITES DU CLUB :

-janvier 2004-

Galette des rois avec la participation de l'Amicale des Anciens Combattants et l'Association de Loisirs.

-février 2004-

Organisation d'un Loto.

Juin 2004

Promenade du club à Honfleur.

Départ de Sotteville à 7h30, avec petit déjeuner à Bayeux. Sortie en mer au large de l'estuaire de la Seine, passage sous le pont de Normandie.

Déjeuner à Equemauville, après-midi visite du jardin tropical et découverte de l'élevage de papillons.

Ensuite balade en petit train touristique dans la ville de Honfleur. Retour par la côte de Grâce avec visite en car de Deauville et Trouville. La fin de la journée s'est terminée par un repas en commun à la salle communale.

Amis retraités ! Venez nous rejoindre pour passer quelques moments heureux.



Le Bureau.

A D M R

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

Rue du jardin aux chevaux 50008 SAINT LO
Tél : 02.33.77.13.20

Les services disponibles sont :

- Le service travailleuse familiale et auxiliaire familiale
- Le service d'aide ménagère à domicile
- Le service auxiliaire de vie.

Adresse de l'association locale de l'ADMR est :

19, rue des écoles 50340 LES PIEUX

Une permanence est assurée le jeudi de 9h30 à 11h30

Personne responsable sur la commune est :

M DESPREZ René 11, hameau Maticat 50340 SOTTEVILLE
Tél : 02.33.52.09.06

SSIAD

Service de soins infirmiers à domicile

Au mois de février, le service de soins infirmiers à domicile voyait le jour et s'installait au 19, rue des écoles dans les locaux mis à disposition par la municipalité des PIEUX.

Cette structure accueillait initialement l'équivalent de 13 lits. Très vite, les besoins furent plus nombreux et un agrément de 5 lits supplémentaires fut acté. Au mois de novembre, ce sont 27 lits supplémentaires qui furent acceptés portant la capacité d'accueil à 45 lits. Il est à noter qu'une permanence de l'ADMR se tient dans ces locaux, à proximité du SSIAD.

Ces services seront prochainement intégrés dans la maison de services publics prévue pour 2005.

CLIC OUEST COTENTIN

Centre local d'informations et de coordination

Le CLIC Ouest-Contentin, c'est une équipe à l'écoute des personnes de plus de 60 ans qui répond à vos questions(sur : la téléalarme, le portage des repas, les aides à domicile, les soins, les aides financières, vos droits, etc....) ou vous oriente vers les services compétents.

Adresse : Résidence l'Aubade 2, rue du Valmanoir 50340 Flamanville

Tél : 02.33.01.00.00

la page de la paroisse

Les anciens de plus en plus jeunes !

Ce n'est pas une gageure !

En regardant de près la liste des anciens qui participent au Mouvement Chrétien des Retraités (MCR), je demeure stupéfait de la « bonne forme » de ceux qui participent aux réunions. Ils sont presque tous plus âgés que moi ! et pourtant, ils ont, durant leur vie professionnelle, travaillé plus de 35 heures par semaine ! Et souvent, comme les curés d'aujourd'hui, ils travaillent encore au delà des 70 ans !...

Quelle forme ! C'est vrai certains ont du mal à entendre, (je ne parle pas de « s'entendre » !) mais rien ne les décourage. Ils répondent à toutes les sollicitations : le goûter d'anniversaire de tel ou tel, le repas des anciens, les concours de belote, les lotos, et bien sûr, tous les repas de famille : tous sont là, ils arrivent même les premiers pour être aux premières loges !

Les anciens ne font pas que cela : ils remplissent les bus et les listes des excursions, pour les voyages à l'autre bout de la France, et parfois du monde...

Les anciens ? On les retrouve aussi à écouter les discours des élus, auprès des monuments aux morts, ou lors de décorations remises à l'un ou à l'autre. Ils sont aussi assis dans les bancs des églises pour que leurs amis « ne partent pas tout seuls » quand ils nous quittent !

On les voit très occupés à la maison pour garder les petits enfants, avec le souci, de leur apprendre les bonnes manières et même parfois le catéchisme qu'ils ont appris jadis, dans les églises froides, guidés par les curés, qui, à cette époque, faisaient partie des jeunes... : ils avaient même le temps de faire (ou de faire faire) leur jardin tout en versant à boire, comme il se doit, et pas seulement du « pur jus » !

Que les anciens de nos communes et de nos églises gardent la forme et nous redisent sans cesse : « Tenez bon, nous avons encore besoin de vous,... et si vous faites appel à nous, nous sommes là ! On essaiera de vous aider tant qu'on pourra ». !

Bravo à tous et à toutes,

Dominique. Milcent, curé des Pieux

A savoir : *Dominique MILCENT, curé des Pieux, de Sotteville et de 8 autres clochers...*

adresse : 2 place St Clair 50340 Les Pieux. (tel et fax : 02.33.52.43.41)

Chaque commune constitue une « Communauté locale » autour d'un responsable, qui assure le relais avec le curé.

A SOTTEVILLE : Responsable de la Communauté locale : Marie-Thérèse LEMIERE

(02 3352 45 22) ; Joseph LECOUTOUR, le suivi des malades ; Madelaine

Leterrier, l'entretien de l'Eglise avec Véronique Hermant (liturgie).

Claude Richard, de Tréauville, est responsable cantonal du Secours Catholique.

INFOS LOCALES

FOURRIERE INTERCOMMUNALE

Attendus depuis longtemps, les travaux concernant le projet de la fourrière intercommunale ont démarré en décembre 2005.

Après une longue concertation menée avec les 13 communes partenaires du projet (incluant une convention d'investissement et de fonctionnement), il a fallu trouver un maître d'œuvre.

La commune des PIEUX assurera le fonctionnement de cette structure. La durée des travaux est prévue pour 4 mois. Pour info l'assainissement sera raccordé au centre de retraitement du But.

ECOLE DE MUSIQUE

Les travaux de l'école de musique ont démarré début novembre. Ce projet pilote à l'échelon départemental permettra de développer l'activité musicale dans des locaux adaptés.

L'association regroupe aujourd'hui environ 300 élèves encadrés par 16 professeurs. D'autre part, il est envisagé un travail en réseau avec les villes de Cherbourg et Valognes. La fin des travaux est prévue pour le dernier trimestre 2005. Des aménagements de circulation ont été rendus indispensables en vue des travaux à réaliser.

RESTAURATION SCOLAIRE

Le projet de restructuration des cantines scolaires au niveau cantonal va conduire la Communauté de Communes à construire une cuisine centrale en 2005 dans la zone des Costils. Il est ainsi prévu de produire plus de 800 repas par jour et de fournir les satellites du canton.

COLLEGE DE FLAMANVILLE

Association de parents d'élèves :

cette association compte 24 adhérents, dont 12 font partie du bureau (6 titulaires et 6 suppléants). Celle-ci participe au conseil d'administration, au conseil de discipline, et à la commission permanente du collège. Le but de l'association est de participer à l'achat de matériels pour les élèves, par le biais de subventions.

Composition du bureau :

Présidente : Mme GUAYS. B
secrétaire : Mme BAILLEUL. V
trésorière : Mme LE TERRIER. N

vice-président : Mr ALLENDRE. P
secrétaire adjointe : Mme BUTEL. N
trésorier adjoint : Mr AUBERT. D

LES DELAIS DE CONSERVATION DES DOCUMENTS

Documents	Délais légaux de conservation
	Documents personnels
Passeport	10 ans pour les passeports délivrés aux adultes à partir du 1er mars 2001 5 ans pour les mineurs
Carte d'identité	10 ans
Carte d'électeur	3 ans
Diplômes scolaires et universitaires	A vie
Titres et distinctions honorifiques	A vie
	Documents familiaux
Livret de famille	A vie
Livret militaire	A vie
Contrat de mariage	A vie
Jugement de divorce ou de séparation de corps	A vie
Testament	A vie
Pensions alimentaires	A vie
Carnets de santé et de vaccination	A vie
Livrets et bulletins scolaires	Pendant toute la scolarité
Certificats de scolarité	2 ans
	Documents comptables
Bilan et compte d'exploitation	10 ans à partir du premier janvier de l'année qui suit la clôture
Autre livres	10 ans à partir du premier janvier de l'année qui suit la clôture
Correspondances commerciales	10 ans à partir du premier janvier de l'année qui suit la clôture
Pièces comptables	10 ans à partir du premier janvier de l'année qui suit la clôture
	Habitation
Factures EDF-GDF	5 ans
Factures eau	2 ans
Factures diverses (peinture, plomberie...)	30 ans
Contrat de bail	5 ans après le départ
Correspondances avec le propriétaire ou le locataire	5 ans
Etat des lieux	5 ans
Quittance de loyers	5 ans
	Assurance
Police d'assurance	2 ans après la fin du contrat
Quittance	2 ans après la fin du contrat
Correspondance	2 ans après la fin du contrat
Quittance d'assurance automobile	2 ans après la vente du véhicule

LES DELAIS DE CONSERVATION DES DOCUMENTS

Contrat d'assurance automobile	30 ans
assurance vie	5 ans
Impôt	
Doubles des déclarations	3 ans
Avertissements et avis de mise en recouvrement	3 ans
Correspondances avec les services fiscaux	3 ans
Actes d'acquisition et de donation	A vie
Autres justificatifs	3 ans après l'exigibilité de l'impôt
Banques	
Ordres de prélèvement automatique	5 ans
Prêt à la consommation	2 ans après la dernière échéance
Prêt immobilier	10 ans après la dernière échéance
justificatifs d'opération de comptes	jusqu'à la réception du relevé de compte 30 ans pour les particuliers (10 ans en matière commerciale)
Relevés bancaires et talons de chèques	
Reconnaissance de dette	30 ans
Travail	
Contrat de travail	5 ans après la rupture
Reçu pour solde de tout compte	5 ans
Certificats de travail	A vie
Bulletins de paie	A vie
Double du bordereau des cotisations sociales	5 ans à compter du paiement
Original du registre unique du personnel	5 ans à compter de la date de sa clôture
Fiches de salaire	A vie
Allocations de chômage	5 ans
Arrêts de travail, maladie, maternité ou accident	Pendant toute la période de travail
complémentaire	Pendant toute la période de travail
Documents commerciaux	
Contrats commerciaux	30 ans
Commandes fournisseurs et clients	10 ans pour le code de commerce 30 ans pour le code civil
Correspondances	10 ans
Documents relatifs à l'existence de la société	30 ans
Justice	
Note de frais et honoraires des avocats	2 ans
Note de frais et honoraires des huissiers	1 an

JOUO DE L'AUN

Né r'vénouns pé sus l' boeu d' dérire !
Et c' qu'est passa n'est pus à v'nin.
Hyir, ch'était l'annae drényire ;
L'annae qui vyint c'menche au matin.
Byin seû, eun' douoleu dauns la haunque,
J'avouns vuulli. Tous l's auns douoz' meis !
Et l' poumi a perdu des braunques ;
Et l' vaiss'lli a canni sen bouès !

Oû diable l' syin qui s'enfreidure,
Qui s'acrocqu'vile, en dévoulant !
Oû diable l' gengnouos et l' midure !
Touot est surbei l' jouo du jouo d' l'aun.
Touot l' mound' sus pyid, l'att'lae est dreite !
Byin bounn' saunta, coum' dé raisoun.
Bounheus sus touot, as touos je l' souhaite,
Et cach' doun pour eun nouvei rioun !

JOUR DE L'AN

Ne revenons pas sur le passé !
Ce qui est passé n'est plus à venir.
Hier, c'était l'année dernière :
L'année qui vient commence ce matin.
Bien sûr, une douleur dans la hanche,
J'ai vieilli. Tous les ans douze mois !
Et le pommier a perdu des branches ;
Et le vaisselier a vieilli son bois !

Au diable celui qui se refroidit,
Qui se "racrocqu'ville" en refusant !
Au diable le "généiard" maladif !
Tout est très beau le Jour de l'An.
Tout le monde sur pied, l'attelage est
prêt !
Bien bonne santé, naturellement.
Bonheur pour tout, à tous je le souhaite,
Et en route pour un nouveau sillon !

